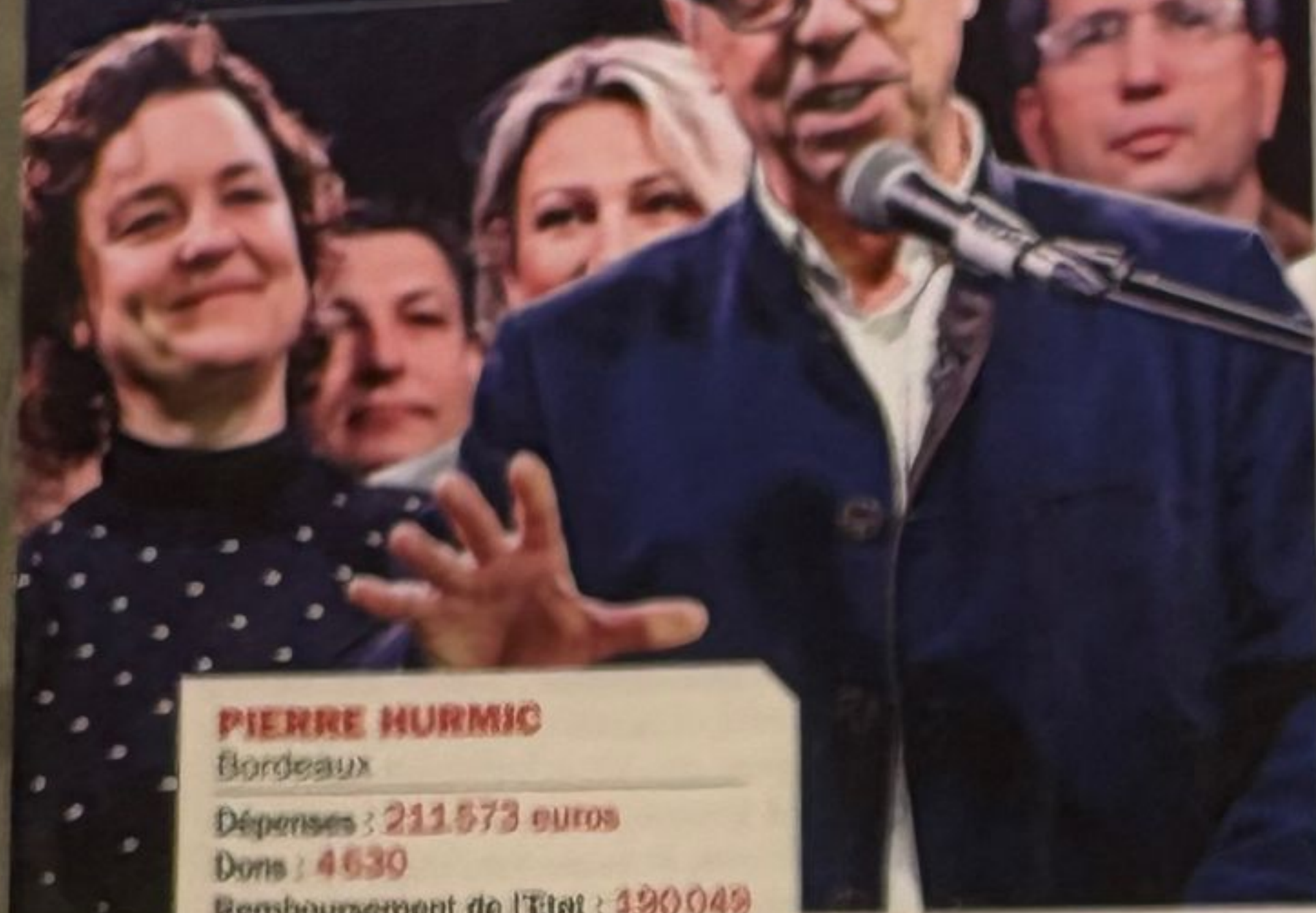


France



PIERRE HURMIC

Bordeaux

Dépenses : **211 573 euros**

Dons : **4 630**

Remboursement de l'Etat : **190 049**



FRANÇOIS BAYROU

Pau

Dépenses : **103 991 euros**

Montant des dons : **5 850**

Remboursement de l'Etat : **69 676**

Très chères municipales

Le coût de l'organisation du scrutin devrait dépasser 200 millions d'euros. Un envol qui masque une fracture territoriale, alors que l'Etat ne finance pas (ou peu) la campagne dans les villes de moins de 9 000 habitants.

Flavien Neuvy est un homme malchanceux. Candidat à sa réélection pour un troisième mandat de maire de Cézazat (Puy-de-Dôme), l'élu UDI avait tout prévu pour mener une campagne ambitieuse. Dès la fin de l'année dernière, il avait engagé un mandataire financier et loué un local de campagne dans le centre de la ville. Mais en janvier, c'est la douche froide. Les chiffres du ministère de l'Intérieur tombent : bien que la population totale de Cézazat s'établisse à 9 060 habitants, sa « population municipale », retenue pour les élections, n'est, elle, que de 8 975 habitants. Faisant tomber la municipalité sous le seuil des 9 000 habitants à partir duquel les frais de campagne sont remboursés pour les listes qui récoltent au moins 5 % des voix. A la charge du candidat donc, l'ensemble des frais de campagne, mis à part la « propagande électorale » (affiches, circulaires, bulletins de vote) financée par l'Etat. « Soit une facture de

plus de 10 000 euros », soupire l'élu, qui a dû se résoudre à mettre à contribution certains de ses colistiers à hauteur de quelques centaines d'euros chacun.

C'est le grand paradoxe des élections municipales de 2026. Alors que le coût général du scrutin explose sur fond d'envolée des frais postaux et de nouvelles dépenses de sécurité – une hausse chiffrée à 28,4 % par rapport à 2020 par l'ancien député PS René Dosière, président de l'Observatoire de l'Enquête publique dans une étude détaillée –, beaucoup de candidats dans les petites villes, peu aidés, sont passés en mode détartrage. A Aiguillon (Lot-et-Garonne), 3 968 habitants, le maire sortant Christian Girard (LR) a lui aussi demandé à ses colistiers une participation. Et il a ouvert un compte bancaire sur lequel il a déposé 1 000 euros pour financer des tracts, un journal de campagne et un cocktail dînatoire. L'élu se montre toutefois confiant : « Dans une pe-

tite ville comme la nôtre, ce n'est pas la dépense qui fait gagner une élection. Les gens se connaissent tous, ils jugent le maire sur son bilan, pas sur sa communication. » Un exemple caractéristique, selon André Robert, délégué général de l'Association des petites villes de France (APVF) : « Les montants en jeu dans les petites communes sont rarement exorbitants et ne constituent pas un frein. En général, les colistiers se cotisent et peuvent recourir, si besoin, des dons. »

Remboursement en question

La réalité est tout autre dans les communes de moins de 1 000 habitants où aucun remboursement de l'Etat n'est prévu. A Senantes, village de 577 habitants dans l'Oise, Christine Gouriellec, seule candidate en lice, finance tout elle-même. « Je suis allée à l'imprimerie pour faire mes affiches, mes bulletins de vote et ma profession de foi, explique l'actuelle adjointe au maire.



ÉDOUARD PHILIPPE
Le Havre

Dépenses : **246 350**

Dons : **276 610**

Remboursement de l'Etat : **130 000**

SOURCE : CNCCFP

Retour sur trois profils de dépenses

Au Havre, lors de la campagne municipale de 2020, Edouard Philippe n'a pas avancé 1 euro sur ses deniers. Il a reçu 276 610 euros de dons privés, plus que les dépenses engagées, ce qui a généré un excédent de 32 730 euros qu'il a dû verser à des associations. Mais sa campagne a coûté à l'Etat, qui défiscalise 66% des dons à un parti. À l'inverse, pour remporter la mairie de Bordeaux, l'écologiste Jean-Luc Garmy a mobilisé un apport personnel important (203 664 euros), financé par des emprunts, que l'Etat lui a remboursés à hauteur de 93%. À Pau, François Bayrou a financé son personnel plus que son budget de 190 76 euros, qui lui a été intégralement remboursé. ■

J'en ai eu pour 300 euros, ce qui n'est pas énorme. » Retraitée, elle n'a pas demandé d'aide à ses colistiers, estimant « *malvenu* » de leur faire supporter ce coût.

Bien que la plupart des candidats de ces petites communes contactés par *Challenges* ne perçoivent pas le faible remboursement de l'Etat comme un obstacle, ils s'interrogent : « *L'Etat se plaint de ne pas avoir de candidats dans 68 communes pour cette élection [dont 66 dans des villes de moins de 1 000 habitants] mais, dans le même temps, il ne propose pas de remboursement* », développe Christine Gouriellec. Alors que les villes

de moins de 9 000 habitants représentent environ 90% des 34 875 communes de France, Flavien Neuvy reconnaît « *une inégalité* », tout en estimant qu'étendre le remboursement des frais de campagne à toutes les communes ferait inévitablement gonfler la facture pour l'Etat.

D'autant que celle-ci explose déjà. La mise en place de la réforme du mode de scrutin à Paris, Lyon et Marseille (*lire encadré ci-dessous*) coûtera ainsi près de 15 millions d'euros à l'Etat. Auxquels s'ajoutera le gros morceau du financement des municipales : le remboursement des frais de campagne pour les candidats ayant obtenu plus de 5% des

suffrages dans les villes de plus de 9 000 habitants. Celui-ci devrait représenter 72 millions d'euros cette année selon les estimations de René Dosière. Soit 37% du coût total du scrutin capté uniquement par les villes d'une certaine taille. De quoi alimenter la fracture territoriale. Même si, sur le terrain, les candidats ont parfois le sentiment de se serrer la ceinture. « *L'Etat ne met rien à notre disposition, notre trésorerie est uniquement constituée de nos contributions, de dons, du financement apporté par les partis ou d'emprunts bancaires* », détaille la mandataire financière de Pierre-Yves Bournazel à Paris, Julie Boillot.

Une réforme à 15 millions d'euros

A Lyon, on a sorti le nuancier électoral. Le 15 mars, les Lyonnais glisseront dans l'urne une enveloppe jaune pour le conseil d'arrondissement, une marron pour le conseil municipal et une bleue pour la métropole – une spécificité de la cité rhodanienne. La réforme du scrutin à Paris, Lyon et Marseille vise à le rendre plus démocratique, avec l'élection directe des conseillers municipaux et donc du maire. Mais elle coûte plus cher avec l'organisation de deux scrutins (conseillers

municipaux et d'arrondissement) contre un seul précédemment (conseillers d'arrondissement ou de secteur). En août 2025, le gouvernement a chiffré le coût de la réforme à 15 millions d'euros pour l'Etat et les villes : 8,7 millions à Paris, 4 millions à Marseille et 2,2 millions à Lyon. Les plus gros postes de dépenses sont les remboursements aux candidats (6,3 millions) et l'acheminement de la propagande électorale (5,3 millions). La ville de Lyon

évalue à 600 000 euros le surcoût d'organisation du scrutin par rapport à 2020. En cause : la multiplication des bureaux de vote, mais aussi l'achat de 200 isolements et de 313 urnes. Une dépense qui devrait, en grande partie, rester à la charge de la commune. Toutefois, l'évaluation du coût global n'intègre pas la hausse des indemnités de mandat. A Marseille, la réforme ajoute dix sièges au conseil municipal, soit environ 200 000 euros supplémentaires sur la mandature. **M. H.**

« Risque d'inéligibilité »

Le remboursement de l'Etat est par ailleurs limité à 47,5% du plafond de dépenses de la campagne. Un seuil que beaucoup de candidats choisissent de ne pas dépasser par peur de se retrouver avec un reste à charge trop conséquent en fin de campagne. A Paris, Pierre-Yves Bournazel a ainsi décidé de stabiliser ses dépenses de campagne à 900 000 euros, quand il aurait pu monter à 2 millions. Pour se donner de l'air, certains candidats sont passés maîtres dans l'art de lever des fonds auprès de généreux donateurs, comme Edouard Philippe, qui en 2020 avait recueilli 276 610 euros pour sa campagne au Havre. ►►►



Mairie de Malaussanne (Pyrénées-Atlantiques). La parité des listes est désormais imposée aux communes de moins de 1000 habitants.

La démocratie locale ne va pas si mal

Un total de 50478 listes, 934 042 candidats, 34 904 communes... Les données sur les municipales, issues du ministère de l'Intérieur, racontent un pays moins clivant qu'on ne le croit, et une démocratie locale qui résiste. Florilège.

91% des communes affichent une liste sans étiquette

A l'heure du grand clivage national, la vie publique locale joue la concorde. Dans 31 626 communes (91%), au moins une liste est estampillée « sans étiquette » et, dans 23 124, elle est même la seule. Une absence d'étiquette qui révèle moins un rejet des partis qu'une réalité locale. « L'essentiel des communes compte moins de 600 habitants, souligne le politologue Pascal Perrineau. L'interconnaissance pousse au consensus : les habitants - dont certains sont entariés - ne veulent pas cliver en affichant leur étiquette. Au village, on ne gouverne pas durablement dans la conflictualité. » Pour l'enseignant à Sciences Po Paris, « le national a beaucoup à apprendre du local ».

68% des villes n'ont qu'une seule liste en compétition

Château-Gontier-sur-Mayenne : 16 000 habitants, un édifice médiéval... et une liste unique aux municipales. « Je le regrette : une opposition simple et fait contre-pouvoir », réagit le maire, Philippe Henry. 23 681 communes (68%) sont dans le même cas. Les plus petites (moins de 1 000 habitants) sont les plus touchées : 80% d'entre elles n'affichent qu'une liste. Un problème démocratique ? Non. La compétition

se joue en amont, au moment de constituer la liste. La diversité est intégrée : les avis diffèrent, mais sans concurrents », tranche Pascal Perrineau. « Les idées politiques comptent moins que la compétence ou l'âge, quand on veut un renouvellement générationnel », appuie Philippe Henry. Certes, l'absence d'opposition devient plus problématique dans les villes plus importantes, aux compétences élargies. Mais plus l'entité est grande, plus les listes se multiplient - trois en moyenne entre 5 000 et 10 000 habitants.

30% des maires ne se représentent pas

Après dix-huit ans à la tête de Beaupréau-en-Mauges (Maine-et-Loire), Franck Aubin va rendre son tablier pour « se reposer ». « La fonction nécessite hauteur et énergie », dit-il. Ils sont 10 407 édiles à ne pas se représenter (près d'un sur trois), un niveau stable d'une élection à l'autre. « Il y a une usure, mais pas de rupture, observe Pascal Perrineau. Dans un pays où la défiance est forte, c'est même un bon signal : le mandat municipal reste un pilier démocratique qui tient bon. »

24,5% des têtes de liste sont des femmes

Pour la première fois, le scrutin impose la parité des listes dans toutes les communes. Mais les femmes sont minoritaires parmi les têtes de liste : la gauche est la plus féminisée, avec 40% à l'extrême gauche, alors qu'à droite et à l'extrême droite, on plafonne à 20%. Un quasi-calque de l'Assemblée nationale. M. H.

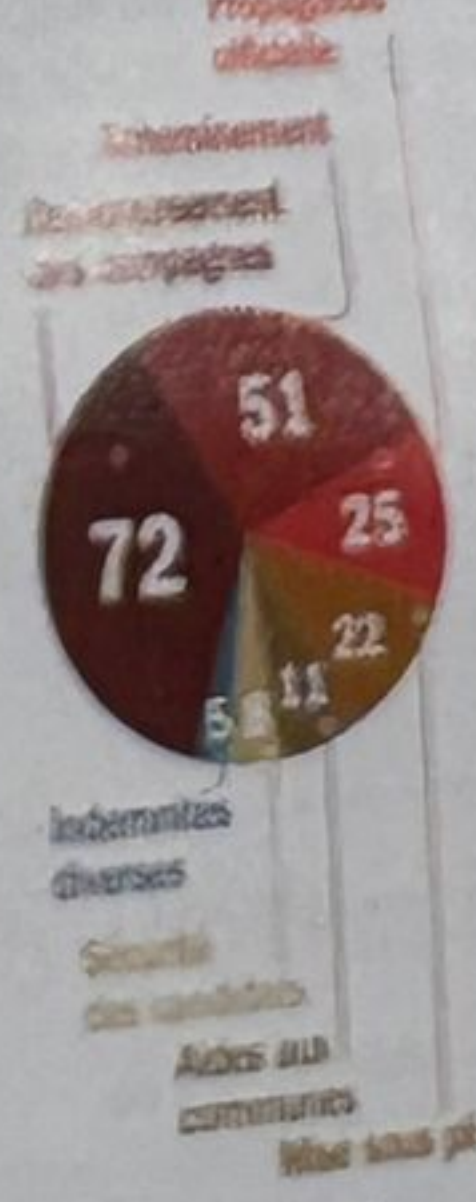
Les dépenses des candidats sont également soigneusement encadrées et sous la vigilance de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP). « Tout ce qui ne relève pas des dépenses de campagne, un pot militaire de fin de campagne, un apéritif dînatoire avec les militants, ne peut pas être intégré à nos comptes », indique Julie Bouillon. La hanche des candidats, c'est que la CNCCFP opère des « réformes » en retirant des dépenses du remboursement final. « Ils ne rigolent pas, tout doit être justifié avec des factures, des photos, mais aussi des captures d'écran. Le moindre faux pas et c'est le risque de l'inéligibilité », indique un maire.

UN BOND DE 28% EN 2026

Coût des élections municipales (en millions d'euros)



Répartition du coût des municipales 2026 (en millions d'euros)



SOURCE : ETUDE DE RENÉ DUSSEAU, OBSERVATOIRE DE L'ÉTHIQUE PUBLIQUE

Priorité au « boitage »

D'autant que certaines dépenses se révèlent difficiles à chiffrer avec précision. Alors que le cours du papier s'est envolé ces dernières années, certains candidats ont eu la bonne surprise de voir leur facture baisser, grâce à une chute inattendue des prix en janvier. « On avait budgétisé quatre fois plus », indique l'équipe d'un candidat. D'autres frais ont eux explosé, comme l'envoi de tracts et de courriers au domicile des électeurs. Beaucoup de candidats privilégient ainsi le « boitage », avec une distribution dans toutes les boîtes aux lettres, par rapport à « l'adressage », mieux o-

blé, mais plus coûteux. Autre dispositif particulièrement onéreux, l'envoi de SMS aux électeurs. « Une grosse campagne par SMS c'est cher, 48 centimes par SMS avec une image et un lien », confie une petite main de la campagne parisienne. Même remboursés, les candidats font attention à la moindre dépense. Petite ou grande.

Maxence Armant et Rémi Clément